

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le 07/05/2026

ID : 039-243900420-20260506-93_2026-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 06 mai 2026

Date de convocation
27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, mercredi 06 mai à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à La Loye au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Représentation au Syndicat Mixte Doubs Loue N°93/2026

Nombre de membres

40

Présents

38

Représentés

1

Excusés

1

Votants

39

Présents

Mesdames Michaud, Desarbres, Kreuzer, Pieuchot, Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino, Humblot, Marchand, Millot, Locatelli, Villain, Pate, Jahier.

Messieurs Rose, Brochet, Voinot, Chevalier, Poctier, Maréchal, Rougeaux, Ramaux, Ciglia, Baton, Koehren, Mombobier, Rochet, Bouton, Della Santa, Rouault, Vuillet, Brugnot, Schouwey, Bigueur, Bencetti, Goguilly, Januel.

Excusé M. Ferniot (procuration à M. Rochet).

Absent Mme Hählen.

Vu la délibération n°107/2006 du 12 décembre 2006, par laquelle le Conseil communautaire décidait d'adhérer au Syndicat Mixte formé entre le Conseil Départemental du Jura et les Communautés de communes concernées pour assurer l'entretien des basses vallées du Doubs et de la Loue,

Considérant les statuts du Syndicat qui stipulent que les collectivités sont représentées par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants du Conseil Départemental et de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants de chaque Communauté de communes,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne :

- Christian Vuillet et Eric Brugnot comme délégués titulaires,
- Lauriane Buchaillet et Nicolas Koehren comme délégués suppléants.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Valot
Secrétaire de séance

